Aide concours d'éloquence plaidoirie

Par **June Invernizzi**, le **09/04/2014** à **18:22**

Bonjour !
je dois présenter une plaidoirie de 5 à 10 minutes dans le cadre de mon option de concours d'éloquence. J'ai déjà pas mal d'arguments (que j'énumérerai par la suite) mais je n'arrive pas à trouver un début, une accroche ainsi qu'à enchainer correctement mes parties . Je vous demande donc de l'aide ! Comment les enchainer, comment commencer et tout simplement votre avis sur mes arguments.
Les faits sont les suivants: Johan, une mule a ingurgité 1kg de boulettes de cocaïne pour 6000 euros en guyane car il a 4 enfants à nourrir . il s'est fait attrapé à l'aéroport avant de rencontrer le donneur.

voici mes arguments dans le désordre : " Mon client est accuse d'importation en contrebande (incorpore) de marchandises probihées (cocaine)
vient d'un petit village, d'un coin perdu de la campagne, d'un patelin ne figurant sur aucune carte et d'où il n'est jamais sortis. C'est sans aucun sens péjoratif, un paysan.
Un jour un home vient le trouver lui porposant de transporter de la cocaine contre une forte somme d'argent , Saint Laurent du Maroni en GUYane. 'Veux-tu gagner de l'argent? Si tu te montres intelligent', precise l'individu, 'tu peux te faire la coquette somme de 6000 euros».
Mon client a donc accepté , despéré. Il était prêt à tout il a pris les risques, ils ont très largement profité de sa fragilité. Il a donc ingéré ces 125 ovules de cocaine , 1 kilogramme net , de 21h à 3H pendant 6h d'affilé , dans une chambre d'hotel miteuse sous le regard attentif et menaçant de Michael.

Mon client est une victime. Parfois, les mules sont donnés par leur propre patron, histoire de faire diversion pour leur deuxième mule, plus discrète et plus chargée dans le même avion.
Je ne doute pas que mon client ait bien eu conscience de l'illégalité de ses actes , mais je pense qu'il n'a pas conscience d'avoir été utilise, manipulé, sacrifié, vendu par une organisation de beaucoup plus grande envergure que lui. jeune Joan est un maillon faible dans la grande chaîne du trafic de drogue sud-américaine.
Tout d'abord si mon client a accepté de realiser le transfert , c'est parce que il vit dans une misère qui l'empeche de subvenir au besoin de sa famille : 40 euros par jour en tant qu'ouvrir du batiment pour nourrir ses 4 enfants à charge, c'est le père qui veut assumer son rôle traditionnel d'apporteur de richesse.
De plus il ne lit ni ne parle le français ce qui l'empechait de pretender à un travail mieux qualifié.
En outre on ne décline pas une promesse d'embauche de ces gens là sans en payer le prix ; et de toutes façons, la mule a besoin d'argent, elle est prise à la gorge. Mon client a

explicitement précisé que Malou lui faisait peur et que il craignait qu’il ne le tue si il parlait.

j'attend vos remarques et vos idées :)
merci beaucoup

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés